

Conseil d'école du 11/02/16

Etaient présents :

Parents d'élèves : M. Zidani (PS, CP), Mme Beauvilain (CE2), Mme Chevalier (CE2, MS, CM2).

Représentante Mairie : Elisabeth Philipponneau.

Enseignants : Anne Marzet, Jean-Philippe Petit, Jérôme Engrand, Fleur Lebreton.

ATSEM : Sylvie Perou, ATSEM de l'ULIS

Etaient excusés:

Nicolas Paquet, Inspecteur de l'Education nationale, Amandine Pouilloux, Mélanie Cordonnier, Mélanie Maurice.

Ordre du jour :

- 1) Effectif prévisionnel 2016-2017
- 2) Présentation du PPMS modifié
- 3) Présentation de l'avenant au projet d'école suite au maître en plus
- 4) Précisions sur le temps de concertation des enseignants
- 5) Bilan des différents dispositifs mis en place au sein de l'école : mairie, MJC et éducation nationale
- 6) Les projets de fin d'année
- 7) Questions diverses (abordées si elles sont présentées dix jours avant pour préparation du conseil)

1) Effectif prévisionnel 2016-2017

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	total
2015/ 2016	6	9	13	12+1	11	9	14+1	10	12	11(sureff ectif)	107+2
2016/ 2017	5	9	10	13	13	11	9	15	10	10	105

Un élément nouveau est à noter pour l'école, il y a de plus en plus de départs et d'arrivée en cours d'année.

En moyenne 23.75 élèves par classe (hors UIS)

2) Présentation PPMS modifié

Suite aux nouveaux attentats de novembre, le PPMS a été réécrit pour répartir les rôles de chacun et réfléchir à tous les événements devant mettre en sûreté les élèves.

Deux grandes dominantes :
Soit l'évacuation, soit le confinement.

Maternelle

Confinement dans le dortoir et la salle des TPS PS MS (avantages : toilettes jouxtant la salle, couchettes, points d'eau à l'Est).

Élémentaire

Confinement : salles 2 et 3, toilettes possibles hors de la classe.

Un exercice a été réalisé en décembre, un autre est à prévoir en période 5.

3) Présentation de l'avenant au projet d'école suite au maître en plus

C'est un dispositif intitulé « plus de maîtres que de classes ».

Mme Mélanie Cordonnier intervient actuellement dans les classes de GS-CP et CE1-CE2, le matin et en CM1-CM2 le vendredi matin.

L'enseignante n'interviendrait plus en période 5 au collège pour favoriser sa présence en GS et favoriser la liaison GS-CP.

L'école a ciblé les objectifs sur : le langage oral (phonologie, articulation), le langage écrit (lecture décodage, fluidité de lecture, compréhension, acquis grammaticaux et orthographiques en écriture de textes), numération et calcul, compréhension de lecture en résolution de problèmes.

Le développement d'une attitude réflexive chez les élèves est aussi ciblé : pourquoi on travaille à l'école ?, travailler en projet, apprendre à argumenter.

4) Précisions sur le temps de concertation des enseignants

Pour rappel, il y a 18 demi-journées par enseignant et par année scolaire.

C'est un nouveau dispositif. La mise en place a montré certains dysfonctionnements qui ont été remontés au niveau de l'IEN.

Une réflexion est en cours et va dans le sens d'anticiper davantage ces ½ journées : les enseignants sont prévenus trop tardivement pour pouvoir préparer au mieux la classe pour les remplaçants. On souhaite le maintien des rituels dans les classes.

L'idée est de connaître avant les petites vacances les dates de formation pour la période suivante.

Une demande a également été faite pour que les remplaçants ne soient pas multipliés dans chaque classe. Prévoir le même remplaçant dans une classe apparaît toutefois difficile. La difficulté pour l'IA réside dans le fait qu'il y a 52 enseignants de REP+, 12 enseignants spécialisés, ZIL ou brigades (remplacements) pour 6 écoles à Châtelleraut.

5) Bilan des différents dispositifs mis en place au sein de l'école : mairie, MJC et éducation nationale

Mairie :

- périscolaire

- ADE :

période 1 : éveil musical : 4 enfants / cuisine moléculaire : 10 enfants

période 2 : escalade : 3 enfants / C'est pas sorcier : roulement pour 28 enfants (groupes de 4)

Période 3 : gym : 8 enfants / brico environnement : 4 enfants

MJC les Renardières :

-CLAS (aide aux devoirs) : 16 enfants

- Un projet est en cours de réflexion sur la citoyenneté en lien avec l'école

Ecole :

APC : Trimestre 1 GS et Cycle 2 : 24 enfants, cycle 3 : 9 enfants : total : 33 élèves / 96

Pas de petits moyens concernés au 1^{er} trimestre.

Trimestre 2 : C1 : 5 enfants / C2 : 12 enfants / C3 : 13 enfants : total 30 élèves / 96

En général, un tiers des enfants sont concernés par les APC.

AE : période 2 : 7 enfants ; période 3 : 7 enfants.

Ce dispositif s'est arrêté le 5 février faute de moyens.

6) Les projets de fin d'année

Le plan vigipirate et le l'état d'urgence nous obligent à avoir une réflexion sur les projets envisagés. C'est plus compliqué pour organiser des chorales d'école, etc...Un contrôle de l'identité doit être réalisé, ainsi qu'une vérification des sacs.

La moindre sortie doit faire l'objet de déclarations sur une application et le DASEN donne son accord.

Il n'y aura pas de défilé en mars : en administratif, c'est très compliqué d'obtenir des autorisations, et d'assurer la sécurité. Par ailleurs, la date du 16 mars va être modifiée, car il y a des formations REP + prévues. Sera probablement prévue une journée où les enfants seront autorisés à venir à l'école déguisés avec défilé dans la cour.

Les maternelles et les CP prévoient toujours une visite de château ; la réflexion et les préparatifs sont en cours.

Les CP avancent dans le projet « Citoyens, citoyennes à voix égales » qui débouchera sur un grand concert à la salle de l'Angelarde avec d'autres classes d'autres écoles au mois de juin. Les chants travaillés sont illustrés en arts visuels. Des projections des œuvres des enfants sont prévues sur un grand écran sur scène.

Le voyage des CM à Paris est compromis. Une réflexion est engagée pour emmener les élèves visiter l'opéra de Tours. Les concerts sont quant à eux maintenus.

7) Questions diverses

Pas de questions diverses.

Le 11 février 2016

Présidente du conseil d'école

Anne Marzet

Secrétaire de séance

Fleur Lebreton